

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2025

L'an deux mille vingt cinq et le vingt trois mai, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

Etaient présents : ANDRIES Jean-Michel, BLANC Gilles, BLANC Vincent, COULOMB Elisabeth, DAVIN Yves, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, LANXADE Constance, POSTAL Marie-Françoise, HOYOUX Lucien.

Etaient absents : BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin (procuration à N. Espitalier), MEZIERE Stéphanie (procuration à V. Blanc), MOISSON Michel (procuration à E. Coulomb).

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il s'avère nécessaire d'effectuer les travaux de réfection du chemin de Notre Dame des Victoires.

Il indique également que cette année c'est le 130^{ème} anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol et à cette occasion, la municipalité souhaiterait organiser tout au long de l'année des activités en son honneur. Un chiffrage estimatif pour toutes ces activités a été fait pour 12 000 € TTC.

Il ajoute que ces programmes peuvent bénéficier de subventions allouées par le Conseil Départemental et soumet au vote ces deux opérations répertoriées ci-dessous.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Après en avoir délibéré,
- VOTE à l'unanimité (14 POUR) la réalisation des opérations visées ci-dessous :

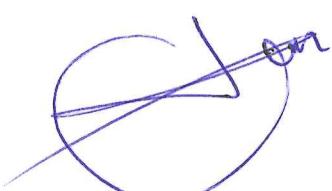
	Montant	Plan financement TTC
Réfection du chemin de Notre Dame des Victoires	9 849,60 € TTC	Conseil Départemental : 6 566 € (80%) Autofinancement communal : 3 284 €
Commémoration des 130 ^{ème} anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol	12 000 € TTC	Conseil Départemental : 8 000 € (80%) Autofinancement communal : 4 000 €

- Sollicite auprès du Conseil Départemental l'attribution de subvention la plus haute possible afin d'alléger l'autofinancement communal,
- Décide d'inscrire sur le budget en section d'investissement ces programmes,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces ainsi qu'à prendre toutes dispositions nécessaires pour la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire
PARTAGE Guy




Le secrétaire de séance
DAVIN Yves



N°45

**DEMANDE DE
SUBVENTION
DEPARTEMENTALE POUR
LA REFECTION DU
CHEMIN DE NOTRE DAME
DES VICTOIRES ET POUR
LA COMMEMORATION DU
130^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA NAISSANCE DE
MARCEL PAGNOL**

**DEPARTEMENT
DU VAR**

**COMMUNE
DE VARAGES**

Date de la
convocation :

16 mai 2025

Nombre de
conseillers en
exercice :

15

Présents : 11

Votants : 14